

La Mauritanie s'oriente vers la mise en place d'un système d'orientation recours des urgences obstétricales

Dans le cadre de la semaine nationale de la santé de la reproduction qui s'est déroulée du 11 au 18 mai 2004, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a organisé avec l'appui technique de l'UNFPA deux ateliers sur des problématiques d'actualité, à savoir la protection sociale et le système d'orientation recours. Ce dernier atelier a permis de finaliser et de valider un projet de système d'orientation-recours des urgences obstétricales en Mauritanie.

La première partie de ce projet décrit la situation de la référence en Mauritanie, en précisant quelques données statistiques qui montrent un déficit notable en matière de référence, particulièrement pour ce qui est des urgences obstétricales. La deuxième partie est relative à la proposition d'un système d'orientation-recours adapté au contexte mauritanien et enfin la dernière partie traite de la mise en œuvre d'une phase pilote de deux ans qui sera menée au niveau de trois wilayas disposant de conditions requises pour l'expérimentation.

Dans le cadre de cette phase, l'UNFPA s'est engagé à accompagner techniquement l'expérimentation du système d'orientation-recours dans la wilaya de l'Assaba. A noter que ce projet sera intégré dans le document de stratégie nationale de santé de la reproduction pour la période 2003 – 2007. Les Ateliers ont vu la participation des responsables sanitaires centraux et régionaux, du Programme National de la Santé de la Reproduction et des partenaires au développement tels que le FNUAP.